

grain, et ceci pour les quatre premiers mois de l'année-récolte. Il y a toujours un problème d'excédent pour un petit nombre de cultivateurs qui ont de grandes quantités de grain dans leurs fermes, mais la majorité des cultivateurs, n'ont pas d'excédent.

Les choses pourraient aller mieux, cependant, dans les marchés d'exportation. Le principal problème, c'est la baisse du prix. Le prix du blé du Nord n° 1 est maintenant de \$1.66 le boisseau, soit 16c. de plus que le prix initial établi. Le prix de vente du blé dur est de \$1.53 le boisseau, soit 3c. de plus que le prix initial. Tout cela indique qu'aucun paiement final ne sera versé, ou du moins, que ce paiement sera minimal. On a fait un excellent travail en vendant du grain sur un marché très difficile et conservateur, mais il n'y aura certainement pas de gros paiement final, s'il en est.

Si le gouvernement, comme je le présume, a quelque montant que ce soit à verser à la Commission du blé pour couvrir le déficit de cette année, il se demandera alors si le prix initial actuel du grain devrait être reporté à l'année nouvelle ou s'il devrait être modifié, et il s'en trouvera pour dire d'abaisser les prix initiaux. Certains diront que nous devrions réduire les prix initiaux. Avant toute annonce, je tiens à dire que, de n'importe quel point de vue, ce serait de la folie que d'agir ainsi. Les prix initiaux sont déjà au plus bas, de l'avis des agriculteurs. Le revenu total de ces derniers par boisseau de blé sera considérablement inférieure à ce qu'il a été il y a deux ou trois ans. Leurs frais augmentent chaque année et il est essentiel que ces prix initiaux soient maintenus.

Je prie le leader du gouvernement au Sénat, l'honorable sénateur Martin, de présenter des instances dans ce sens lorsque la question sera à l'étude. Les agriculteurs contribuent largement à la balance des paiements par la vente du blé. Ils n'ont d'aucune façon contribué à l'inflation dans notre pays. De fait, toute leur activité a aidé à contrôler l'inflation. A mon avis, c'est là le strict minimum qui doit se faire. J'ai mentionné d'autres points dont nous pourrions nous occuper.

Il y a un autre sujet du domaine général de l'agriculture que je veux mentionner en ce moment, soit la possibilité, qui mérite d'être bien accueillie, de l'établissement d'une fabrique roumaine de tracteurs au Canada, plus précisément en Saskatchewan. Les pièces seront importées de Roumanie et seront assemblées et vendues dans notre pays. Ce projet a beaucoup d'importance pour bien des raisons. Il assurera l'implantation d'une industrie dans une province qui a grand besoin de développer son secteur industriel. Il favorisera la concurrence dans l'industrie des machines agricoles où il y en avait eu très peu de valable dans le passé. Le rapport de la Commission Barber mentionne à la page 142 que les prix des gros tracteurs semblent trop élevés. Il signale qu'une société prévoit une marge brute de 32 p. 100 sur un tracteur de 90 CV. Sa marge est plus élevée sur les gros tracteurs afin de compenser les profits moindres qu'elle réalise avec les petits tracteurs. L'usine roumaine fabriquera des tracteurs d'une puissance atteignant jusqu'à 100 CV. Un de nos collègues, l'honorable Sidney Buckwold, a personnellement pris part aux négociations qui ont abouti à l'établissement de cette future usine en Saskatchewan. Il a apporté une contribution remarquable et il faudrait l'en féliciter. Selon le rapport, cette usine pourrait réduire les prix jusqu'à 40 p. 100 sur certains tracteurs selon leur puissance.

Il semble que le gouvernement de la Saskatchewan est prêt à faire beaucoup pour encourager l'établissement de cette entreprise. Il faut l'en féliciter. Quand il a annoncé la nouvelle, le premier ministre de la Saskatchewan n'a pas très bien précisé le rôle que son gouvernement serait appelé à jouer. Toutefois, ses paroles laissent prévoir une très importante contribution.

• (1420)

Annonçant l'établissement de la fabrique de tracteurs, le *Leader Post* du 17 décembre rapportait ces paroles du premier ministre de la Saskatchewan:

Nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'un genre d'industrie où le gouvernement doit nécessairement exercer une influence dominante...

Pour atteindre ses objectifs... Les objectifs de l'usine de tracteurs.

... il doit conserver un certain contrôle sur le projet...

Il aurait également déclaré que le gouvernement de la Saskatchewan devrait détenir entre 30 à 40 p. 100 des actions ordinaires de la société.

Le gouvernement fédéral devrait prêter une grande attention à cette usine éventuelle en Saskatchewan. On y accorde peut-être déjà la plus grande considération; je ne suis pas dans les secrets des dieux. La Corporation de développement du Canada est maintenant établie. Une part minoritaire des actions d'une usine comme celle-là n'est peut-être pas un engagement que la Corporation peut prendre étant donné qu'il ne lui donnerait pas le contrôle de la société canadienne. Néanmoins, le gouvernement a joué et joue encore un rôle important dans l'aménagement de l'Arctique par le truchement de la PanArctic Oil dont il possède 45 p. 100 des actions. A mon avis, le gouvernement fédéral devrait envisager une participation minoritaire en fonction des parts qu'il détient dans cette entreprise. J'estime que les résultats d'une telle participation pourraient être excellents. Le prestige de l'entreprise en serait rehaussé et cela stimulerait la vente de tracteurs fabriqués dans d'autres provinces. Une participation active et une propagande des ministères de l'Agriculture et de l'Industrie et du Commerce faciliteraient beaucoup à l'entreprise l'accès à des débouchés en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde.

Le gouvernement fédéral, évidemment, se reconnaît un rôle et une responsabilité en ce qui concerne la réglementation des prix des machines agricoles. Il me semble qu'il devrait envisager, si on l'y invite, de travailler à la propagande, à l'exploitation et en fin de compte à la réussite de cette entreprise très importante. L'avantage principal à en tirer serait une réduction des prix des tracteurs agricoles. Il semble que la société pourrait, si elle réussit, se lancer dans la fabrication d'autres grosses machines agricoles.

J'ai pris la parole ici aujourd'hui pour deux raisons. Tout d'abord, pour signaler la bonne tenue du Canada dans les marchés mondiaux de céréales. En second lieu, il faudrait demander au gouvernement d'approfondir la question, en vue de déterminer s'il serait en mesure de participer avec succès à la mise sur pied d'une nouvelle industrie au Canada, dont pourrait découler une diminution marquée des prix des machines agricoles.

L'honorable M. Isnor: Le sénateur pourrait-il nous dire quel est le facteur principal de l'augmentation substantielle des ventes de céréales l'année dernière? Cela tient-il aux prix demandés? J'aimerais savoir aussi qui fixe le prix?